

La conférence a pour objet d'évaluer la situation et de préparer la Session extraordinaire que l'ONU consacra aux enfants en septembre 2001. Les participants à cette session examineront les nombreux malheurs qui ont frappé les enfants à titre de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, de victimes de traumatismes et d'exploitation sexuelle et de soldats. Les impacts des conflits selon le sexe seront également à l'étude.

Renforcement du maintien de la paix

De nouveaux défis se posent en ce qui concerne le maintien de la paix. Les Nations unies doivent faire face non seulement à des mandats plus complexes et à une demande croissante d'effectifs militaires, mais aussi à la nécessité de déployer militaires et civils en tandem, de manière opportune et efficace. Devant la nécessité de cette réforme, le secrétaire général a chargé un groupe de haut niveau d'examiner le dossier du maintien de la paix. Celui-ci a présenté son rapport à la fin d'août 2000. Le Canada a collaboré étroitement avec ce groupe et il souscrit à ses recommandations énergiques en faveur du changement.